

BILLET DE BLOG 6 juin 2015

Conférence de Bonn : une accélération est nécessaire pour aboutir à un texte négociable

Auteur

Alexandra Deprez

Chercheuse, Gouvernance internationale du climat

 Temps de lecture: 4 min

EN DIRECT DE BONN

L'atmosphère somnolente de la ville de Bonn semble avoir déteint sur la Conférence des Nations-unies sur les changements climatiques de cette année. Lors de la cérémonie d'ouverture de lundi, le président de la CCNUCC (Convention-cadre des Nations-unies sur les changements climatiques) a appelé les négociateurs à produire, à la fin de ce cycle de négociations crucial de milieu d'année, un texte plus clair, plus court, transparent et plus fonctionnel permettant d'aboutir à un résultat satisfaisant à la COP21 de décembre. La

première semaine des négociations est maintenant bien entamée, et les pays ont encore un long chemin à parcourir pour atteindre un tel objectif d'ici jeudi prochain.

Cela ne veut pas dire que les choses ne se passent pas bien jusqu'à présent. L'humeur des premiers jours, passés à consolider les options dans les 12 sections du texte de négociation rédigé à la fin de la précédente série de pourparlers de l'ONU plus tôt cette année à Genève, était collégiale. Si cela n'a permis de « nettoyer » que quelques pages du document qui en comprend 90, cette étape a été essentielle – quoique peut-être trop lente – pour instaurer la confiance et faire adhérer tous les pays au processus.

Lors de la séance de bilan de jeudi matin, les coprésidents du processus de négociation ont souligné que les Parties étaient satisfaites du mode de travail, tout en reconnaissant que les délégués s'inquiétaient de la lenteur des progrès réalisés. Ils ont donc suggéré d'adopter un nouveau mode de travail décliné en cinq axes : continuer à rationaliser le texte et à consolider les paragraphes, décomposer et recomposer les paragraphes au sein des sections, clarifier les options dans les paragraphes, clarifier les concepts, et identifier les paragraphes pouvant être inclus dans un projet de décisions (qui sera annexé au texte de l'Accord de Paris). Les Parties ont approuvé cette façon de créer une « deuxième lecture » du texte de négociation.

Jeudi et vendredi, les négociateurs ont discuté des étapes qu'il fallait faire avancer en priorité, tandis que certains groupes continuaient à rationaliser des parties du texte. Plusieurs discussions ont également porté dans différentes sessions sur la clarification du texte par une restructuration regroupant les paragraphes de manière thématique. Cependant, les progrès réalisés ici ont été très inégaux. Certaines sessions de facilitation, comme celle sur la technologie, ont bien avancé ce travail, tandis que dans la session sur les « échéanciers » du nouvel accord, certaines Parties ont hésité à mandater les co-facilitateurs à donner des orientations sur la façon d'utiliser les diverses propositions de regroupement thématique formulées par les autres Parties.

Plusieurs sessions ont également été l'occasion de dialogues conceptuels, jugés très utiles par de nombreuses Parties. Les discussions ont été particulièrement fructueuses dans la session du vendredi soir sur la « transparence de l'action », en d'autres termes le système qui permettra de collecter, évaluer et diffuser les informations sur les progrès des pays dans la réalisation des engagements en matière de changements climatiques qu'ils soumettent cette année. Ici, les pays ont pu avoir une discussion franche et animée sur la différenciation. La question du choix de la méthode qui sera utilisée pour différencier les pays est omniprésente dans tous les domaines des négociations sur le climat (non seulement la transparence, mais aussi l'atténuation et le financement, pour n'en nommer que quelques-uns), et est largement perçue comme le problème le plus difficile à régler avant Paris.

Les Parties ont fait valoir leurs points de vue sur les éléments importants de cette section, et si des divergences d'opinions subsistent, tous ont salué la discussion ouverte qui a pu avoir lieu, relevant des convergences prometteuses sur un ensemble de points de vue. Dans un échange informel, un des principaux négociateurs a souligné que cette discussion avait été passionnante, reconnaissant le besoin pressant de créer des espaces permettant aux pays d'échanger leurs points de vues ouvertement sur les questions difficiles, bien avant Paris. Il a cependant également remarqué qu'il était difficile de savoir comment les discussions évolueraient une fois que les pays en reviendraient aux négociations formelles et s'attacheraient à promouvoir des positions plus rigides.

En effet, les pays n'ont pas encore entamé les négociations de fond, mais en sont encore à « négocier sur la façon de négocier ». En d'autres termes, ils discutent de la façon de faire avancer l'examen des propositions concernant la réorganisation des sections du texte de Genève, dans le but d'avoir un texte plus clair servant de base aux véritables négociations.

A mi-parcours de la conférence, les co-présidents et animateurs des sessions doivent désormais travailler avec les Parties pour trouver un meilleur équilibre entre le renforcement de la confiance et l'efficacité. Les Parties doivent aller

de l'avant et trouver les moyens d'accélérer considérablement leur travail. De là dépendra si oui ou non ils parviendront à produire d'ici jeudi prochain un texte plus court, plus transparent et plus exploitable, ce qui est essentiel pour rester sur la bonne voie avant Paris.

CLIMATE